

Le billion

Enfants, nous aimions aligner les zéros du nombre le plus grand possible, à la recherche d'un infini arithmétique. En chemin, nous rencontrions, familier parmi les abstractions chiffrées, le billion, ludique comme une bille d'agate ou un tronc d'arbre. 1000 milliards. Un million de millions. 10¹²

Aujourd'hui, le billion fait partie de l'actualité politique planétaire. Sous le nombre, la souffrance. Le billion, c'est le montant de l'endettement du tiers-monde, exprimé en dollars.

Chaque 1% d'intérêt représente une charge de 10 milliards de dollars. Même si le taux interbancaire de Londres a baissé de 1985 à 1986, passant de 8 à 6% - il sert de référence pour le rééchelonnement des dettes - c'est plus de 60 milliards que les pays en voie de développement doivent servir chaque année. Soit le double de l'aide publique des pays riches (tableau I, page suivante).

"Cela ne peut plus durer !" Ce n'est pas un tiers-mondiste qui s'exprime de la sorte catégoriquement. Mais un banquier suisse, le directeur de la Société de banque suisse, Francis Christe ; et ce ne furent pas propos de coulisse, mais l'essentiel d'un exposé tenu à l'occasion de la journée des partenaires commerciaux de la Suisse, lors de la Foire de Bâle, le 16 mars 1987.

La démonstration du banquier repose sur l'analyse d'une victoire-échec. Victoire, la manière dont a été surmontée la crise de l'été 1982, qui vit la cessation de paiement du Mexique et la menace d'une faillite en chaîne des banques créancières américaines. Sous l'égide du Fonds monétaire, les solutions furent trouvées : apports de liquidités, consolidation. Ainsi en septembre 84, le Mexique a pu rééchelonner 48,5 milliards de sa dette publique pour un très long terme : 14 ans !

Les banques américaines les plus engagées - jusqu'à 210% de leur capital en 1981 - ont profité du répit pour limiter les risques. Et encore, en 1984 et 85, les pays endettés ont payé les intérêts dûs

grâce à l'excédent de leur balance commerciale.

Mais cette réussite n'est qu'une rémission pour les raisons suivantes. La nécessité d'exporter fausse les marchés des pays endettés. Ils privilégient les exportations au détriment du marché intérieur. La baisse des importations (- 40%, y compris, il est vrai, le pétrole à bas prix) a frappé aussi les investissements. Les exportations n'ont, elles, que peu progressé (+ 11%) et subissent le handicap de la chute des prix des matières premières.

Enfin, les menaces de protectionnisme pèsent sur les pays du tiers-monde, peu compétitifs souvent. Et l'effondrement du plan Cruzado au Brésil où repart à nouveau l'inflation galopante marque la fin de l'embellie.

Si, dans les circonstances optimales, de nouveaux prêts, quasi forcés, ont dû être consentis, si la dette n'a pu être que rééchelonnée, toute perspective de remboursement est exclue, à jamais.

Aujourd'hui les milieux bancaires eux-mêmes admettent qu'il faudra distinguer dettes nouvelles et dettes anciennes et réduire, dans une sorte de concordat planétaire, la dette ancienne. L'aveu est de taille.

On imagine sans peine que la chose n'est pas simple, ni à elle seule suffisante.

La Suisse, comme place financière, aura à y participer. Cette solidarité est à la mesure des moyens de la Banque nationale. Pour contrôler, avec d'autres banques centrales, la baisse du dollar, elle a acquis des devises qu'elle savait destinées à se dévaluer. La perte a dépassé le milliard, consacré à l'ordre monétaire international et à la politique américaine, elle sera facilement époncée par les réserves et les bénéfices.

Dans la même proportion, il devrait être possible, régulièrement, de racheter des créances sur pays pauvres pour les amortir et les abandonner. Dans le cadre d'une action mondiale, ce serait un devoir de pays à monnaie forte, et finalement il nous en coûterait que fort peu.

ZH - TI : Rouge - Vert

■ (réd) Evénement historique au Tessin, la formule magique du Conseil d'Etat, vieille de 60 ans, vole en éclats. Le PDC, parti du nouveau conseiller fédéral, cède son siège à un socialiste autonome. Curieusement, ce gouvernement, l'un des seuls à être élus à la proportionnelle, sera parmi les moins représentatifs que l'on puisse imaginer. Quatre tendances pour cinq sièges. De quoi bloquer le processus de décision.

Les démocrates-chrétiens, outre l'erreur de présenter deux listes, ont commis celle de se mêler des querelles de la gauche en soutenant Rosano Bervini. L'attitude du nouvel évêque, dont les tendances très conservatrices ont pu choquer une partie de l'électorat catholique progressiste a certainement joué un rôle.

En coulisses se profile l'ombre de l'aile droite radicale, qui voulait ab-

solument voir le mandat du socialiste orthodoxe reconduit, de préférence à celui du PDC Caccia. N'oublions pas que Franco Masoni est (aussi) électricien et que Fulvio Caccia, désormais ancien chef du Département cantonal de la police et de l'environnement, préside la Commission fédérale de l'énergie. Le Tessin perd ainsi une personnalité d'envergure nationale, qui trouvera certainement sa place sous la coupole.

Quant à la "victoire" socialiste, elle ne résoud rien. La réconciliation sera difficile, surtout quand des non-Tessinois s'en mêleront.

A Zurich, la situation est plus simple. L'entrée en force des Verts rappelle l'arrivée de l'Alliance des Indépendants il y a cinquante ans (15 élus en 1939, 29 en 1943) ou, dans une moindre mesure, celle de l'Action nationale en 1971 (10 élus). A

chaque fois, les partis traditionnels ont marqué un recul important.

Notons tout de même que la gauche est cette année seule à sauver les meubles. A remarquer l'entrée de 37 femmes sur les 180 députés au Grand Conseil (elles étaient 28 lors de la précédente législature).

Il semble y avoir, à Zurich, un électoral flottant qui votait autrefois socialiste et qui s'est détourné de ce parti au cours des cinquante dernières années. L'Action Nationale n'a pas réussi à le séduire durablement (moins d'élus qu'en 1971 et 1975). L'Alliance des Indépendants a cessé de lui plaire. Les Verts réussiront-ils mieux ? Ce qui est certain c'est que leurs perspectives s'affirment pour les élections nationales.

Quant au Conseil d'Etat, dont la formule est reconduite, il devra jouer serré, tant la majorité sur laquelle il peut compter au législatif sera étroite. Les groupes socialiste et vert peuvent, selon les circonstances, compter sur des appuis hors et même à l'intérieur du bloc bourgeois.

DOSSIER DE L'EDITO

Le billion, en chiffres

■ En 1983, les pays de l'OCDE ont accordé aux pays en développement une aide de 27,5 milliards de dollars. La statistique ne comprend pas les prêts de caractère militaire. En pourcent du PNB, la moyenne est de 0,36% (tableau I).

Deux remarques :

- La Suisse est en-dessous de la moyenne
- La France persiste à faire figurer l'aide aux DOM - TOM (départements et territoires d'outre-mer) dans l'aide au développement. Vive la République une et indivisible !

Le tableau II montre l'évolution de la dette des pays en voie de développement (en milliards de dollars), des chiffres qui donnent le vertige.

Tableau I

	1983, % du PNB	Millions \$
Norvège	1,06	584
Pays-Bas	0,91	1195
Suède	0,88	779
Danemark	0,72	394
Belgique	0,59	477
France	0,76	3915
sans DOM-TOM	0,49	2530
Allemagne	0,49	3181
Australie	0,49	753
Canada	0,45	1429
Royaume-Uni	0,35	1601
Japon	0,33	3761
Finlande	0,33	153
Suisse	0,31	318
Nouvelle-Zélande	0,29	61
Etats-Unis	0,24	7950
Italie	0,24	826
Autriche	0,23	157

Tableau II

	1980	1981	1982	1983	1984	1985 ^a	1986 ^b	1987 ^b
109 pays en développement	573	665	738	797	833	892	942	977
Dette à long terme	429	493	551	630	673	731	775	817
Dette de source publique	162	179	197	221	236	268	290	315
Dette de source privée	268	315	354	409	438	463	485	502
Dette à court terme ^(c)	134	158	168	137	126	124	118	
Crédit FMI	9	15	20	30	33	37	39	160
Autres pays en développement ^(d)	77	83	86	93	96	100	103	108
Dette à long terme	59	58	60	67	68	74	77	83
Dette de source publique	17	18	20	17	20	23	24	25
Dette de source privée	42	40	40	50	48	51	53	58
Dette à court terme	18	24	25	25	27	25	25	
Crédit FMI	0	1	1	1	1	1	1	25
Dette extérieure totale	650	748	824	890	929	992	1045	1085

(a) Chiffres préliminaires

(b) Estimations pour 1986, projections pour 1987

(c) Ces chiffres tiennent compte de quelque 45 milliards de dollars d'échéances à court terme, transformées en long terme lors de réajustements décidés entre 1983 et 1986.

(d) A l'exclusion des exportateurs de pétrole à haut revenu.

L'avenir des droits populaires

■ (jd) L'introduction du double oui constitue sans doute un aménagement positif de l'exercice des droits populaires. Ceux qui ont combattu ce projet ne s'y sont pas trompés: ils craignaient en fait la possibilité d'innovation offerte par ce nouveau système de vote.

L'initiative socialiste en faveur du droit de référendum en matière de dépenses d'armements a obtenu un bon résultat: elle a recueilli plus de suffrages que les seules voix antimilitaristes ou des sympathisants socialistes.

Ces deux votations ont révélé le besoin d'améliorer la participation des citoyens aux décisions.

Malheureusement, le débat référendaire n'a porté que sur des aspects isolés d'un problème plus général. Dans ce sens, la discussion est loin d'être terminée. En effet, la possibilité du double oui et le droit pour les citoyens de se prononcer sur les dépenses militaires ne constituent que des réponses très partielles à une question plus vaste: comment adapter les droits populaires, invention du 19^e siècle, aux problèmes auxquels est confrontée la société actuelle?

Au siècle passé et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les conflits politiques ont eu pour objet les compétences nouvelles à accorder à la Confédération et la manière de les concrétiser dans des lois. Et les citoyens ont pu s'exprimer en votation référendaire.

Aujourd'hui les enjeux portent moins sur des principes, des lois générales que sur des réalisations concrètes ou des programmes liés à des dépenses. L'aide au développement, à la recherche, aux universités passent par des crédits décidés par le parlement. La construction d'une centrale nucléaire, d'un barrage, d'une ligne à haute tension, d'un aéroport, d'un tronçon autoroutier échappent au contrôle des citoyens. Ces derniers ont pu se prononcer sur des lois qui justifient maintenant toutes ces décisions. Mais les décisions concrètes, celles qui précisément sont contestées, leur échappent. Seule reste ouverte la voie "lourde" de l'initiative populaire: Kaiseraugst, Rothenthurm, plusieurs projets autoroutiers.

Les droits populaires - initiative et référendum - ont été inventés à une époque où le parlement jouait un rôle central et où les grandes lignes de l'intervention étatique étaient définies. Aujourd'hui le pouvoir s'est déplacé sur le gouvernement; les décisions sont préparées par l'administration et les organisations d'intérêts qui sont loin de toujours représenter les populations touchées par ces décisions. Les droits populaires, eux, n'ont pas suivi cette évolution.

D'où l'idée de certains juristes d'introduire le référendum administratif: les citoyens pourraient se prononcer sur des projets précis d'infrastructures et sur des conceptions globales (énergie, défense nationale...).

Ce type de référendum existe déjà dans certains cantons pour des do-

maines particuliers. Par ailleurs on pourrait imaginer de développer des formes nouvelles de consultation préalables qui permettent la participation effective des populations touchées par un projet, à l'image du travail remarquable effectué par le professeur Bovy pour la détermination du tracé de l'autoroute dans la vallée du Rhône.

On répliquera que ces nouvelles formes contribueront à compliquer des processus de décision déjà complexes et longs. Pourtant, en terme d'efficacité, il est probable qu'une participation accrue est préférable à la multiplication des actions de protestation engendrée par l'impuissance des citoyens. Et puis, il s'agit de savoir si les droits populaires doivent toujours être l'un des éléments centraux de nos institutions - auquel cas il faut les adapter à la situation présente - ou s'ils ne sont plus que des objets de musée à visiter le dimanche en famille.

Six mois pour la solution globale

■ (yj) Un tiers de non à la révision du droit d'asile, c'est à la fois peu et beaucoup. D'une part ce refus est trop minoritaire pour justifier pleinement la démonstration référendaire, qui tourne comme redouté à la confirmation des nationalistes les moins purs et les plus durs. En outre, la gauche politique et syndicale, unie aux églises (et aux Verts) devrait représenter une force nettement supérieure si elle avait fait le plein des voix.

D'un autre côté, comme l'ont relevé avec raison certains commentateurs, le score de dimanche dernier est deux fois meilleur que celui d'Etre solidaires en avril 1981; et surtout ce résultat met clairement fin à l'espèce de fatalisme paralysant inspiré à beaucoup par la montée du nationalisme xénophobe. Certes l'Action nationale a gagné en "respectabilité" mais, même alliée au Conseil fédéral, elle n'a pas provoqué le raz-démarée tant redouté. Constation désinhibante et soulagement général.

Au-delà de la votation du 5 avril le temps presse: non pour l'application anticipée de la loi révisée, qui devrait entrer officiellement en vigueur le 1^{er} octobre prochain, mais pour la re-

cherche d'une forme de solution globale, relancée tout récemment par le parti libéral. Les amis de M. Coutau lancent un défi au partis gouvernementaux, qui en septembre 1985 avaient donné leur accord pour une telle solution, précipitamment abandonnée ensuite par un Conseil fédéral cédant trop vite devant l'opposition des cantons alémaniques.

Les cantons, sachant qu'ils auront désormais tous à prendre en charge un certain nombre de "quémandeurs d'asile" (comme dit "Pépé de Chastonay), n'auront plus la tentation de refuser qu'on efface enfin l'ardoise au lieu de s'acharner à trancher les vieux cas - refilés aux cantons justement pour règlement définitif.

Espérons enfin que les 350 000 pauvres de Suisse, dont on a découvert l'existence au cours de la campagne sur le droit d'asile ne vont pas sombrer dans l'oubli après avoir si bien "servi", inconsciemment sans doute. Ils existent bel et bien, le Fonds national les a même rencontrés, dans les interstices de la statistique officielle, des systèmes d'assurances sociales et des réseaux d'entraide. Il faut au moins qu'à quelques-uns malheur soit bon.

Un problème structurel

■ (jd) En Suisse le marché du travail présente une image paradoxale. D'une part le chômage, même s'il n'atteint pas les sommets des pays industriels, est un phénomène durable ; plus personne ne pronostique un retour à la situation qui prévalait avant la récession du début des années septante. D'autre part, dans de nombreux secteurs économiques, la main-d'œuvre nécessaire fait défaut ; exceptions notables : l'horlogerie, le textile, le nettoyage notamment.

Pour une bonne part il s'agit donc d'un chômage structurel qu'on ne peut espérer éliminer par des mesures de relance. De nombreux salariés ont fait les frais d'exigences de qualifications plus élevées, de la rationalisation de la production ou de son déplacement dans les pays à bas salaires. Globalement, l'offre d'emploi non qualifié a baissé.

Ce chômage "résiduel" (0,3% selon l'OCDE, chiffre probablement sous-évalué) n'empêche pas qu'on parle de plein emploi. L'appréciation est peut-être économiquement correcte, mais elle ne résout pas le problème social.

Il s'agit tout d'abord de mieux connaître la situation des chômeurs en fin de droits. A ce chapitre on constate l'affligeante pauvreté des statistiques disponibles.

L'écart entre l'offre et la demande de travail révèle un problème de formation. A titre préventif, la formation professionnelle initiale doit rester suffisamment ouverte pour permettre des adaptations futures. Cette conception de l'information, qui répond aussi bien aux intérêts des salariés que de l'économie, n'est pas toujours comprise par les entreprises et

les organisations professionnelles : ces dernières sont tentées par la rentabilité immédiate - formation directement utile mais vite dévaluée - et par le protectionnisme - par une formation incomplète, lier le travailleur à son métier.

Pour répondre aux exigences accrues de qualification, les possibilités de perfectionnement et de recyclage sont à développer systématiquement. Dans une économie condamnée à la qualité, l'idée du capital-formation devrait enfin s'imposer : la possibilité offerte à chaque individu de poursuivre sa formation tout au long de sa vie active. Il s'agit aussi bien d'une exigence d'égalité que d'un investissement utile à la collectivité. Enfin pour les chômeurs qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas bénéficier d'une formation complémentaire, il faut trouver, en collaboration avec les administrations et les entreprises des emplois d'intérêt public, en lieu et place de l'intervention de l'assistance.

L'AVANT - DERNIERE CHANCE

■ Quinze cantons accordent une aide supplémentaire aux chômeurs ayant épuisé leurs droits.

La durée et le montant de ces indemnités journalières varie selon les lieux. Si Uri, Soleure, Bâle-Ville et Schaffhouse sont les plus généreux quant à la durée (150 jours par année), Neuchâtel, Vaud, Glaris, Bâle-Campagne et encore Bâle-Ville sont les seuls à servir une aide correspondant à 100% de l'indemnité de l'assurance-chômage. Ailleurs, les dispositions sont plus ou moins libérales. Particularité intéressante, Genève et Neuchâtel offrent aux anciens chômeurs la possibilité d'obtenir un emploi subventionné dans les services de l'Etat.

Les autres cantons qui fournissent cette aide "de l'avant-dernière chance" sont Zurich, Berne, Lucerne, Saint Gall et le Jura. Au Tessin, la loi adoptée en 86 n'est pas encore entrée en vigueur. On remarque ainsi que tous les cantons à fort taux de chômage connaissent cette forme d'aide.

Les oubliés de la statistique

■ (mam) Les statistiques sur les chômeurs en fin de droits sont pauvres. Interpellé par trois postulats qui demandaient un approfondissement de la recherche dans ce domaine afin de proposer des solutions, le Conseil fédéral a commandé un rapport à l'OFIAMT.

Celui-ci est publié dans le numéro de janvier de *la Vie économique*. On peut y lire qu'effectivement, les chômeurs de longue durée "sont particulièrement sous-représentés" dans la statistique. A fin 85, pour l'ensemble du pays, ils étaient 11 555 à avoir perdu tout droit à l'indemnité (voir tableau page ci-contre). Les cantons latins figurent en bonne place dans ce palmarès, puisqu'à part le Valais, ils connaissent tous un taux supérieur à la moyenne nationale.

Mais la statistique, en règle générale, s'arrête là. Il est très difficile de savoir ce que deviennent ces gens après avoir touché leur dernière indemnité de chômage. Ont-ils retrouvé un emploi ? Continuent-ils activement à en chercher un ? Ont-ils émigré, sont-ils rentrés dans leur pays (quand il s'agit d'étrangers), ou se sont-ils retirés de la vie active,

soit en partant en retraite anticipée, soit en renonçant définitivement à travailler (cas de femmes mariées) ? Pour l'instant, les offices du travail ne connaissent que les chômeurs en fin de droits qui sont encore inscrits auprès d'eux comme demandeurs d'emploi. Et encore, ces personnes ne sont pas recensées séparément dans les statistiques.

La seule donnée précise dont nous disposons est une enquête réalisée par le canton d'Argovie pour le 1^{er} semestre 85. Portant sur 151 chômeurs en fin de droits, elle a montré que 40% d'entre eux retrouvaient rapidement un emploi, alors que 20% renoncent et 40% continuent à chercher. Faute de statistiques plus précises, on ne peut qu'extrapoler au niveau national.

Si l'on se risque à ce calcul, les 40% qui restent demandeurs d'emploi représenteraient, pour 85, 4622 personnes. Certains d'entre eux ont la chance d'habiter un des quinze cantons qui fournissent une aide supplémentaire aux chômeurs en fin de droits (voir encadré). Aux autres, il ne reste que l'assistance publique des communes.

Trop vieux pour travailler ?

■ (*mam*) Un autre enseignement que l'on peut tirer de cette étude de l'OFIAMT concerne les travailleurs âgés. Les personnes de 50 à 65 ans ne représentent que 16% des chômeurs. Les jeunes ont donc beaucoup plus de chances de se retrouver au chômage, mais les vieux y restent plus longtemps.

Bien des entreprises hésitent à engager un travailleur "âgé", arguant que celui-ci sera moins productif, plus souvent malade ou que le rachat de sa caisse de pension représentera une charge trop lourde, surtout pour les petites entreprises.

La plupart de ces arguments reposent avant tout sur des préjugés. C'est pour tenter d'établir le dialogue que l'office du travail de Bâle-Campagne a publié une petite brochure, traduite et reprise à son

compte par le canton du Jura. Elle se présente comme un catalogue d'arguments et de contre-arguments à l'intention des employeurs et des travailleurs. Sont ainsi mis en évidence l'expérience, la stabilité, la fidélité, la conscience professionnelle d'employés qui ne songeront pas à tout prix à faire carrière.

L'effort est louable, mais on ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise en lisant, par exemple, que le travailleur âgé "devra tenir compte de ses besoins personnels réduits ou qu'il est possible de réduire". Ainsi il devrait être prêt à accepter des baisses de salaire ou une protection diminuée contre les licenciements pour être engagé plus facilement. On appelle cela "la promotion vers le bas"... la crise n'est plus très loin.

Chômeurs en fin de droits, 1985

	Nombre absolu	% des actifs
AI	1	0,02
UR	5	0,03
GL	8	0,04
NW	11	0,08
OW	11	0,09
TG	88	0,10
SZ	50	0,11
AR	24	0,11
SG	296	0,16
GR	136	0,17
ZG	67	0,18
AG	582	0,26
SO	312	0,29
LU	411	0,30
ZH	1731	0,30
BE	1354	0,31
VS	330	0,34
FR	312	0,38
VD	970	0,38
SH	152	0,45
BL	524	0,48
GE	1049	0,59
JU	207	0,70
TI	1083	0,94
NE	762	0,98
BS	1079	1,06
Total	11 555	0,37

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La fuite en avant, à tombeau ouvert

Jacques Chirac, à la TV, aux prises avec Alain Duhamel, Jean-François Kahn, etc.

Intelligence étincelante, de part et d'autre ; présence extraordinaire, mémoire infaillible, information immense, de part et d'autre, etc.

En même temps - comment dire... l'impression déconcertante d'avoir en face de soi des débiles profonds. De part et d'autre : non seulement Chirac, mais ses contradicteurs !

Car enfin que dit Chirac ?

"Trois jours, leur dit Colomb, et je vous donne un monde !" (Casimir Delavigne).

Trois ans, cinq ans, s'écrit Chirac, et nous aurons remis la France sur pied ; nous l'aurons rendue *compétitive* ; nous l'aurons rendue *concurrentielle* ! Nous l'aurons remise au premier rang en Europe. Pourquoi ne réussirions-nous pas ce que les Allemands viennent de réussir ?

Là-dessus, cris de MM. Duhamel et Khan :

Mais non vous ne réussirez pas. Vous n'en prenez nullement le chemin. D'ailleurs, lorsque vous étiez

au pouvoir, vous vous êtes montré incapable de...

Etc ! Bataille de chiffres, confusion générale.

Mais rien d'autre. Or imaginons un instant que M.Chirac ait raison ; qu'en 1990 ou 1992, il ait "tenu son pari". Qu'il ait rendu, comme il dit, la France *compétitive* ou *concurrentielle*... Que se passera-t-il ?

Il se passera que Mme Thatcher ou le successeur de Mme Thatcher ; que M. Kohl ou le successeur de M. Kohl ; que M. Craxi ou M. Andreotti ou leurs successeurs prononceront de beaux discours, se faisant fort - si seulement leurs compatriotes veulent bien leur faire confiance, serrer les poings et serrer leur ceinture - de rendre l'Angleterre, ou l'Allemagne, ou l'Italie *compétitives*, *concurrentielles*, etc. De lui rendre sa place - la première, perdue par trop de laisser-aller ou pour toute autre raison.

Je disais : débiles profonds. En vérité, ces gens sont des déments. Les propos de M. Chirac sont démentiels, et malheureusement, ceux de ses contradicteurs ne le sont pas moins, car on sent que sur le fond, sur le but à atteindre, *ils sont parfaite-*

ment d'accord, ne faisant des réserves que sur les *moyens* mis en œuvre ; sur la méthode adoptée pour atteindre ce but magnifique : la fuite en avant, à tombeau ouvert. Mais pas une fois le mot de *solidarité* - oh ! je suis modeste, je ne demande pas l'impossible, je me contenterais d'une solidarité restreinte ; d'une solidarité européenne - même pas : d'une solidarité de l'Europe occidentale. Mais rien ! Il n'est question que de *compétition* et de *concurrence* !

Vraiment navré de ne tenir que des propos... navrants et de ne vous parler que de choses consternantes ! Le livre de Christiane Gilgen et Erica Deuber-Pauli, *Les Enfants de la Rocinha* (Ed. de l'Aire) est un livre consternant. Non pas par le fait de ses auteurs : le témoignage sincère et bouleversant de la première étayé des analyses et des informations précises de la seconde en font quelque chose de remarquable.

... Mais par ce qu'il nous révèle : la Rocinha est l'une des *favellas* de Rio de Janeiro. Je me contenterai de quelques chiffres : de 1950 à 1985, une population qui passe de 4000 à 250 000 ; une mortalité infantile de 25% ; un taux d'analphabétisme de 40%... J'y reviendrai. En attendant, toutes affaires cessantes, lisez-le !

Le poids des armes

Si le monde dépense entre 6 et 10% de son revenu à des fins militaires (voir DP 847, 15.01.87), que reçoit-il en échange ? En parodiant Steinbeck, une première réponse pourrait être : des armes et des hommes.

Des armes, c'est-à-dire en premier lieu, des armes nucléaires. La bombe d'Hiroshima avait une puissance de 13 kilotonnes ou encore de 0.013 mégatone (une MT - 1 million de tonnes d'explosif à grande puissance). Aujourd'hui, une ogive nucléaire "standard" est d'une MT, soit environ 77 fois la puissance nominale de l'engin lâché sur Hiroshima. Mais l'effet de souffle produit par une explosion nucléaire, qui est le plus destructeur (sauf pour la bombe à neutrons), augmente comme la racine 2/3 de la puissance nominale. Mesurée en "équivalent-mégatonnes" (EMT), une charge nucléaire d'une MT a donc la capacité destructrice de "seulement" 18 bombes d'Hiroshima. Or les ogives nucléaires stratégiques de l'OTAN et du Pacte de Varsovie (c'est-à-dire sans les armes nucléaires tactiques) totalisaient en 1985 quelque 10 000 EMT, ce qui ensemble représente 175 000 (cent septante-cinq mille) fois la puissance destructive du joujou qui ravagea Hiroshima.

La perspective du feu nucléaire a donc de quoi faire vraiment peur. A cet égard, les pessimistes font observer que, dans l'histoire de l'humanité, il n'y a pas d'exemple de système d'armement qui n'ait été utilisé un jour ou l'autre. Les optimistes rétorquent que même Hitler s'abstint d'utiliser les gaz pendant la dernière guerre, par peur de représailles, semble-t-il.

Mais que tout cela nous reste épargné ou non, les équilibres ou déséquilibres dans ce domaine ont une incidence politique. Or le tableau ci-contre montre que, mesurée en EMT, la capacité nucléaire de l'OTAN est sensiblement inférieure à celle de l'URSS, infériorité qui est de

moins en moins compensée, semble-t-il, par la plus grande précision et fiabilité du plus grand nombre d'ogives occidentales. (Ce tableau a été construit à partir d'une multitude de sources ; qui voudrait vraiment savoir comment peut prendre contact avec le soussigné).

Quant aux hommes dans les forces armées, ils sont mieux répartis - encore que les pays de l'Ouest soient sérieusement handicapés par diverses difficultés de déploiement.

Une chose, en tout cas, ressort clairement de ces chiffres. L'Europe occidentale (pays de l'OTAN + "autres Europe") a une fois et demie la population de l'URSS et environ trois fois sa puissance économique. Mais ses forces armées actives ne représentent qu'environ les trois quarts de celles de l'URSS. Quant aux armes nucléaires sous contrôle exclusivement européen (les forces de frappe française et britannique), elles sont négligeables en compa-

raison des arsenaux russe et américain. Pas de doute : vue du Kremlin, l'Europe ne peut pas ne pas être la plus juteuse des proies. Cette situation ne date pas d'hier. Mais ce n'est que depuis Reykjavik, avec la perspective que les USA finiront peut-être quand même par se dégager un jour d'Europe, qu'elle commence à inquiéter chancelleries et opinions publiques.

Quoi qu'il en soit, devant ce genre d'arithmétique, les esprits honnêtes doivent sinon se révolter, du moins se poser des questions de fond. Même si la probabilité est minime que ces arsenaux terrifiants ne soient un jour activés, le cataclysme qui en résulterait ne fait-il pas courir au monde des risques inacceptables ? Ou bien, une telle perspective constitue-t-elle au contraire le meilleur gage d'une paix durable ? Et n'y a-t-il pas d'autres issues ? C'est ce qu'on cherchera à voir par la suite.

Jean-Christian Lambelet

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. J.-C. Lambelet est professeur au Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP) de l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études internationales (HEI) de Genève.

LES GRANDS (DES)EQUILIBRES EST-OUEST (1984)

	Population ²	PIB ²	Dépenses militaires ²	Forces armées ²		Ogives nucléaires stratégiques ²	
				Actives	Réserves ⁷	Nombre	EMT ¹⁰
OTAN	227	535	170	108	127	106	65
USA	86	251	120	42	37	102	62
Europe ¹	132	258	46	65	90	5	3
D	22	56	10	10	12	-	-
F	20	48	10	12	6	3	2
GB	20	43	12	6	5	2	1
I	21	39	5	8	13	-	-
Pacte Varsovie	140	157	112	125	132	100	100
URSS	100 ³	100 ⁴	100 ⁶	100 ⁸	100 ⁹	100 ¹¹	100 ¹²
Autres Europe	21	... ⁵	4	10	48	-	-
CH	2	8	1	0	10	-	-

- 1 Pays européens de l'OTAN + France
- 2 URSS = 100
- 3 275 millions de personnes
- 4 - 1450 milliards de \$ (OTAN - 7760 milliards)
- 5 Pas de données pour la Yougoslavie
- 6 198 milliards de \$
- 7 Sans les forces paramilitaires (police des frontières, CRS, etc... ; en Suisse : la protection civile)
- 8 5,1 millions de personnes
- 9 6,3 millions de personnes
- 10 Equivalent mégatonnes (voir texte)
- 11 9967+ ogives
- 12 -5837 EMT

Sartre monumental : Relire La Nausée

■ (eb) Il y avait un sens aigu de la saine provocation de la part de Claude Droz, professeur de philosophie au collège de Genève, de vouloir organiser les 26 et 27 mars un séminaire sur Jean-Paul Sartre.

Il s'agissait de déranger un public provisoirement assoupi, trop hâtivement convaincu que l'air du temps n'est plus aux grands projets de totalisation tels que Sartre les a incarnés pendant les années soixante.

Un monde polyphonique

Aujourd'hui, rompant avec l'idée d'une explication globale du monde, la critique sartrienne (dont d'éminents représentants tels Geneviève Idt, Michel Contat et Michel Sicard étaient invités le 26 mars) fait valoir que cet écrivain a toujours parlé et écrit à plusieurs voix contradictoires, à plusieurs niveaux complémentaires. Le style de Sartre, et ceci dès ses œuvres de jeunesse comme *La Nausée* et *Le Mur* est polyphonique, porte l'empreinte de plusieurs auteurs dont il s'agit de dégager la trace.

La première intervenante, Geneviève Idt, parle d'une voix nette et vraisemblable des différents jeux de rôle auxquels s'est livré Sartre en écrivant ses romans. Jeux de rôle, dans son approche, cela signifie emprunts fréquents et volontaires à des auteurs antérieurs ou à des thèmes littéraires récurrents. Pour illustrer son propos, G. Idt utilise l'image assez amusante du bernard l'ermite, ce crustacé qui "squatte" les coquillages vides des gastéropodes pour protéger son corps sensible des agressions extérieures. Sartre aurait procédé de même avec une multitude d'auteurs précédents, le plus illustre d'entre eux étant bien sûr Flaubert. Prenons *La Nausée* que l'on a lu des années durant de façon monophonique, comme la bible de l'existentialisme. Ce roman à la première

personne, journal intime du dénommé Antoine Roquentin, recèle un nombre étonnant de développements sur l'aventure (les voyages très à la mode dans les années 30 en Indochine), l'expérience, l'histoire, les arts figuratifs. La critique sartrienne en propose donc la relecture, comme on visiterait un musée, c'est-à-dire un lieu dans lequel se superposent plusieurs écritures qui se répondent.

En un mot, les romans de Sartre sont sillonnés de couloirs intérieurs qu'il s'agit de découvrir. Le puits le plus profond de l'œuvre sartrienne restant cette interrogation sur la vérité et le mensonge de l'écriture que l'on retrouve formidablement exprimée dans *Les Mots*.

De son côté, Michel Contat est venu apporter des informations sur le roman de prime jeunesse de Sartre intitulé *Jésus-la-chouette*. Suite à un malentendu, son exposé avait été mal préparé, il sera beaucoup pardonné à Michel Contat qui fascine par sa trajectoire personnelle. Jürg Altwegg en a dressé un jour un remarquable portrait dans le *Tages Anzeiger* du 15.10.83, sous le titre évocateur "Ein freier Romand in Paris".

Du FNL au CNRS

"Michel Contat, né en 1938, descend d'une famille vaudoise qui vivait à Berne. Son grand-père, qu'il n'a pas connu, fut vice-chancelier de la Confédération et en prime, ami de Rilke, d'artistes romands et d'Ernest Ansermet - un grand bourgeois cultivé comme il n'en existe qu'une fois par siècle pour se fourvoyer sous la coupole fédérale".

Etrange Michel Contat qui, dans les années soixante fut éditeur d'une brochure anticolonialiste plus ou moins financée par le FNL, mao-existentialiste sur les traces de Sartre et aujourd'hui chercheur discret au Centre national de la recherche scientifique.

Le 5 avril était aussi un week-end de votations cantonales. Les citoyens bernois, à une courte majorité, ont refusé le projet d'aide financière aux partis politiques (voir DP 857). Les Argoviens, quant à eux, ont accepté une loi qui fixe à 80 francs le jeton de présence pour les députés du Grand Conseil. Ils étaient jusqu'ici "payés" 20 frs. par séance, soit le cours le plus bas de tout le pays. Les cantons les plus généreux en la matière sont Berne et le Tessin, qui accordent 200 frs. par journée parlementaire.

Cuno Pümpin "révèle" dans la revue *Kommunikation* de février 87 que le général Guisan pratiquait le Management by Wandering Around". Un tuyau pour les historiens.

EN BREF

Vu au Kornhaus de Berne dans le cadre d'une exposition de caricatures, un dessin de Patrick Raymond qui montre une fosse aux ours "new-look" avec la légende suivante : "depuis que Markus Ruf siège au National, on a préféré échanger nos ours bruns contre des ours blancs".

Le 14 juin 1981, le peuple et les cantons inscrivait la protection des consommateurs dans la Constitution. L'article prévoyait notamment la mise sur pied d'instances cantonales de règlement des petits litiges entre fournisseurs et acheteurs. Depuis lors, tous les cantons ont pris de plus ou moins bonne grâce les mesures nécessaires, sauf le Valais, qui avait d'ailleurs été le seul canton romand à refuser l'article constitutionnel. Les autres Etats rejetant à l'époque (SZ, OW, AI) se sont tous alignés.

L'ancien premier ministre français Raymond Barre cherche des appuis en Suisse romande. L'adresse de l'antenne est à Ecublens (VD). L'abonnement de soutien à la lettre mensuelle *Faits et arguments* coûte au minimum 130 francs suisses pour l'année.

Le quotidien *Aargauer Tagblatt* est en pleine expansion : il vient d'ouvrir une rédaction à Zofingue, qui produira des pages régionales menaçant directement le journal local *Zofinger Tagblatt*.

Les *Neue Basler Nachrichten*, malgré la date de leur unique parution (1^{er} avril), ne contenaient pas de poisson. Rédigé par six journalistes, ce quotidien "pour se faire plaisir" exprimait la nostalgie du temps où les lecteurs de la cité rhénane avaient encore le choix entre deux journaux importants. L'opération, entièrement financée par 16 pages de publicité (sur 32), a coûté 80 000 frs.

Radio LoRa (Zurich), dont les studios avaient été détruits par un incendie criminel en décembre 86, causant une forte diminution des programmes, a recommencé à émettre selon sa grille habituelle dès le 6 avril.

ECHOS DES MEDIAS

Grandes manœuvres dans ce qui reste de la presse socialiste allemande : *Freier Aargauer* s'allie à l'AZ soleurois et abandonne le *Volksrecht* zurichois qui dès lors cherche des apuis du côté de la chaîne AZ de Suisse orientale (Schaffhouse, St. Gall, Winterthur. La *Berner Tagwacht*, secouée par ces renversements d'alliances, annonce que sa condamnation à mort a été prononcée, mais pas encore exécutée. (à suivre ...)

Radio Pilatus (Lucerne) a réussi un très bon exercice financier en 86. Depuis le début de cette année, la station n'a plus de dettes.

La *Schweizerische Handelszeitung* de Zurich annonce le lancement d'un magazine en langue anglaise, *Swiss business*, pour le milieu de l'année ... puisqu'il paraît que la langue de communication entre les Helvètes tend à être celle de Shakespeare

GROUPES MULTIMEDIA

La Suisse est trop étroite pour Bertelsmann

■ (ebo) L'illustré étranger le plus vendu en Suisse est le *Stern*, plus de 60 000 exemplaires chaque semaine, deux fois le score de *Paris Match*. *Stern* est une des nombreuses publications (*Brigitte*, *Capital*, *Géo* etc.) éditées par la maison Gruner + Jahr, dont 75% du capital sont détenus par Bertelsmann, le plus grand groupe multimédia en Europe. Son dernier chiffre d'affaires publié (1985) est de 7,4 milliards de DM, comparés aux 566 millions de francs du premier groupe de presse suisse, Ringier. Pour 1987, Bertelsmann prévoit 10 milliards de DM.

Entreprise familiale (comme Ringier), Bertelsmann est dans les mains de trois hommes : Reinhard Mohn, père (43% des actions), Johannes Mohn, fils (46% des actions) et Gerd Bucerius, propriétaire de l'hebdomadaire *Die Zeit* (11%). Créée par Carl Bertelsmann en 1835, la maison d'édition a modestement débuté dans le secteur des livres scolaires, puis scientifiques. La famille qui a succédé à Bertelsmann est issue d'un ancien apprenti de la maison qui a eu la bonne idée d'épouser la fille du propriétaire promise à la succession.

Détruite en 1945, l'usine Bertelsmann s'est redressée rapidement, a créé des clubs de livres et s'est hissée au premier rang européen dans les années 70. Aujourd'hui, le groupe compte 32 000 employés. Tous les bénéfices sont partagés : 50% aux actionnaires, 50% au personnel. Les collaborateurs s'engagent de plus en plus dans l'actionnariat.

Depuis quelques années, Bertelsmann se diversifie et développe ses activités à l'étranger : la filiale Gruner + Jahr a lancé deux magazines féminins en France : *Femme actuelle*, 1 400 000 exemplaires, et *Prima*, 1 300 000 exemplaires, ainsi que *Géo*, avec 425 000 exemplaires. D'autres périodiques sont lancés en Espagne et aux Etats-Unis où Bertelsmann (comme Ringier) rachète

des entreprises. Tout récemment, il a acquis les Editions Double Day pour 500 millions de DM. C'est ainsi que l'essentiel du chiffre d'affaires est maintenant réalisé hors de RFA. Une part importante des investissements va dans les médias électroniques, mais le groupe commence à s'intéresser également, avec une certaine prudence, à la presse quotidienne : il vient d'acheter un modeste journal de Hambourg.

La Suisse ressent la présence de Bertelsmann essentiellement au niveau de la pénétration des illustrés et magazines, mais le marché helvétique est à la fois trop dynamique et fractionné pour ce géant, davantage tenté par la France et les Etats-Unis. La menace de concurrence semble donc relativement faible pour notre pays. Les possibilités de collaboration sont plus intéressantes : les grands ne se combattent plus, ils préfèrent coopérer. Bertelsmann pourrait éventuellement s'implanter en Suisse en s'alliant avec un groupe helvétique. Ringier, par exemple.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Balser

Jean-Pierre Bossy

Ernst Bollinger

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue :

Jean-Louis Cornuz,

Jean-Christien Lambelet

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA